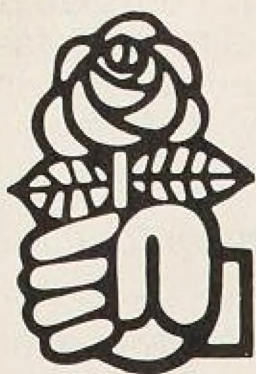
ELECTIONS LEGISLATIVES DU 12 MARS 1978 - 2e CIRCONSCRIPTION DE LOIRE-ATLANTIQUE



PARTI SOCIALISTE

Candidat titulaire

Alain Chénard

41 ans
Ingénieur Informatique
Maire de Nantes
Conseiller Général

Suppléante

Eva Gendrault

Adjointe au Maire



Electrices, Electeurs de Nantes, St Herblain, Indre.

Le 12 Mars, vous choisirez un député chargé de vous représenter à l'Assemblée nationale. Ce choix est important. Il l'est pour vous, il l'est pour la France : ou l'Assemblée nationale sera une fois de plus dominée par la droite, ou la gauche sera majoritaire, et il sera possible alors de véritablement changer de politique.

Une majorité parlementaire doit soutenir le gouvernement qu'elle s'est donnée. Elle en est solidaire. Elle participe à ses succès et ELLE EST RESPONSABLE DE SES ECHECS.

Au terme d'une législature, les députés sont jugés sur leur attitude à l'égard de l'action gouvernementale. Le bilan de la législature de 1973 à Décembre 1977 est accablant pour la majorité sortante.

- La hausse des prix a été de 63,98 % en 5 ans.
- L'augmentation du chômage est de 233,79 %.
- Le déficit budgétaire atteint 60 milliards.
- Le déficit de la balance du commerce extérieur dépasse 42 milliards.
- Le franc a perdu plus de 40 % par rapport au deutsch mark.
- Le nombre des faillites et des liquidations judiciaires a été de 60 197, soit plus de 10 000 par an (14 000 en 1977).

LE GOUVERNEMENT DE DROITE :

C'EST UN ECHEC D'UNE AMPLEUR EXCEPTIONNELLE.

Les bilans respectifs de MM. CHIRAC et BARRE ne sont pas plus brillants que ceux de leurs prédecesseurs.

Tout vous incite à voter contre les candidats de la majorité sortante. Ni les discours de Blois ni celui de Verdun sur le Doubs ne nous rassure. Pendant 5 ans, cette majorité n'a pas réussi à faire ce qui lui paraît aujourd'hui naturel de promettre pour demain. Rappelons-nous le discours de provins prononcé dans les mêmes conditions en 1973 par la même majorité : il n'a pas été suivi d'effets.

Face à cette situation, **un seul recours, la gauche,** une seule solution dès le premier tour, **le Programme commun de gouvernement.**

Celui-ci signé en 1972 a porté nos espoirs en 1974, il a assuré une franche percée de la gauche en 1976 aux élections cantonales.

Il a largement aidé aux succès des listes d'union à Nantes, St herblain et Indre, en Mars 1977.

En 1978, il est et restera la solution pour tous ceux qui veulent « changer la vie ».

Certes une actualisation était nécessaire. Plusieurs propositions existent à l'intérieur même de la gauche, mais : **Le Parti socialiste ne promet que ce qu'il peut tenir, il tient ses promesses.**

Le 12 Mars, vous choisirez vous-même la meilleure actualisation. Voter pour le Parti socialiste, c'est vouloir.

- Le SMIC à 2 400 F
- Le relèvement prioritaire des bas salaires.
- Le retour aux 40 h pour tous sans perte de salaire.
- Le relèvement de 50 % des allocations familiales.
- La création de 500 000 emplois
- Le remboursement des soins à 80 % et 100 % pour la maladie et l'hospitalisation.
- Le congé maternité porté à 18 semaines.
- L'abaissement de l'âge de la retraite à 60 ans ; 55 ans pour les femmes et les professions impliquant un travail pénible, avec pension complète.
- L'accroissement du programme de construction des H.L.M. de 100 000 logements supplémentaires, de qualité.
- L'allocation aux handicapés adultes à 1 300 F
- Minimum vieillesse à 1 300 F pour aller à 80 % du SMIC.

C'EST LE CHOIX QUI VOUS EST OFFERT PAR

Alain Chénard

Maire de Nantes, Conseiller Général

et Eva Gendrault

Adjointe au Maire



PARTI SOCIALISTE

Imp. de l'Atlantique - Nantes

Vu, les candidats